



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question au Gouvernement n° 1711

Texte de la question

RYTHMES SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Yves Jégo. Monsieur le Premier ministre, dans votre déclaration de politique générale hier, vous avez tendu la main à votre opposition en lui demandant d'être constructive. L'UDI sera cette opposition constructive au cours des semaines qui viennent et saura, comme nous l'avons fait, approuver les textes lorsque nous considérerons qu'ils vont dans l'intérêt du pays.

M. Bernard Roman. Aïe !

M. Yves Jégo. Mais qui dit opposition constructive dit aussi majorité constructive. Aujourd'hui, il existe un problème que vous avez évoqué dans votre discours : celui de la réforme des rythmes scolaires. Beaucoup de familles sont inquiètes, beaucoup d'enseignants sont critiques, beaucoup de maires et d'élus font face à des difficultés pour mettre en place le calendrier de cette réforme.

Aujourd'hui, je veux vous faire une proposition au nom du groupe UDI pour sortir par le haut de ces difficultés qui ont coûté cher à votre famille politique lors des élections municipales. Cette proposition est simple, c'est celle du maire de Montereau à l'ancien maire d'Évry : elle consiste à vous demander de laisser aux maires le pouvoir de décision sur les rythmes scolaires (*applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP*), de faire confiance au terrain, de ne pas enfermer, depuis Paris, les élus locaux dans un calendrier et des conditions qui peuvent s'appliquer dans une ville et pas dans une autre. Faites confiance aux élus locaux afin que le Gouvernement soit concentré sur l'essentiel et que les élus puissent appliquer les textes dans des conditions acceptables pour les uns et pour les autres.

Monsieur le Premier ministre, en donnant suite à cette proposition, vous montreriez que vos propos d'hier sont suivis d'effets, et qu'à l'opposition constructive que vous appeliez de vos vœux répond une majorité constructive. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Benoît Hamon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député Yves Jégo, la réforme des rythmes scolaires s'inscrit dans une priorité fixée par le Président de la République : la priorité donnée à la jeunesse, donc à l'école de la République. Je veux commencer par saluer l'impulsion politique décisive qu'a donnée mon prédécesseur à ce poste, Vincent Peillon (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe UMP*), sur la question des rythmes scolaires, la création de postes dans l'éducation

nationale, la refondation de l'école de la République, le dispositif « plus de maîtres que de classes », pour faire en sorte que la jeunesse redevienne la priorité de l'école, la priorité de la République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

M. Christian Jacob. Vous allez subir le même sort que lui !

M. Benoît Hamon, ministre. D'ores et déjà, 4 000 communes ont adopté cette nouvelle organisation du temps scolaire.

M. Michel Herbillon. Sur 36 000 communes au total !

M. Benoît Hamon, ministre. Cela concerne 1,3 million d'élèves. Pour la rentrée 2014, 92 % des communes ont déjà fixé leur nouvelle organisation du temps scolaire. (« Non ! » sur les bancs du groupe UMP.)

M. Céleste Lett. La désinformation, ça suffit !

M. Benoît Hamon, ministre. Je veux simplement vous dire les choses suivantes : il n'y aura pas, dans mes choix, dans mon discours ni dans ma politique, de posture consistant à nier l'embarras que cette réforme a pu provoquer auprès de certains professeurs, de certains parents d'élèves et de certaines communes.

Mme Anne Grommerch. Et des enfants !

M. Michel Herbillon. Ce n'est pas un embarras, c'est un refus !

M. Benoît Hamon, ministre. Pourquoi avons-nous fait cette réforme ? Pour concentrer les temps d'apprentissage essentiels sur cinq matinées qui correspondent au rythme naturel des enfants. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC, exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Patrick Ollier. C'est une réforme dont personne ne veut !

M. Benoît Hamon, ministre. Notre priorité, c'est la réussite de tous les élèves. Je suis disposé, comme le Premier ministre s'y est engagé, à ce que des discussions sur les conditions d'expérimentation et d'adaptation au cas par cas de ce dispositif soient mises en place. Mais elles doivent répondre à un objectif avant tout : la réussite de l'élève. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1711

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 avril 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 avril 2014](#)